

VACANCE D'EMPLOI

CADRE MEDICAL

Ouverture de place Comité de Secteur Hospitalier	Séance du 6 février 2023
Service	DERMATOLOGIE (prolongation)
Type de poste	Chef de service
Timat	8/10èmes minimum
Exigences légales	Détenteur d'un diplôme d'études spécialisées en Dermatologie
Conditions et compétences	<ul style="list-style-type: none">- Titulaire d'un diplôme de docteur en médecine- Expérience hospitalière de 5 ans minimum ;- Faire preuve de compétence médicales et scientifiques reconnues et indiscutables dans le domaine considéré ;- Démontrer ses connaissances et capacités de gestion ;- S'engager à prester au moins 8/10èmes temps au sein des hôpitaux de l'ISPPC- La connaissance active des mécanismes de financement de la santé est un plus.- Organiser la qualité des soins dans son service- Organiser la continuité des soins médicaux de son service- Favoriser l'activité ambulatoire- Favoriser la recherche scientifique- Répondre aux références de l'article 25 du Règlement Général et Médical de l'ISPPC (en annexe)- Etre responsable de l'évolution de l'activité médicale et s'engager à évaluer annuellement chaque médecin de son service conformément à l'article 41 du RGM- Mettre à jour le Règlement d'Ordre Intérieur du service et veiller à son application.
Conditions financières	Les rémunérations sont fonction de l'enveloppe budgétaire allouée au service concerné en fonction du Règlement Général et Médical. Tout renseignement pratique peut être obtenu auprès de Madame Isabelle BIOUL, Directrice Financière
Date de clôture des candidatures	31 août 2023
Contact	Secrétariat de Direction Générale Stratégie Hospitalière Espace santé, Boulevard Zoé Drion 1, 6000 Charleroi Tel. : 071/92.00.39 – email : directiongeneralesec@chu-charleroi.be